

Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de Portneuf

Rapport annuel de suivi 2017

MESURES FAVORISANT LA GESTION INTÉGRÉE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES	Échéancier	Moyens / Infos supplémentaires	Avancement	Responsable	Commentaires
Faire connaître la politique gouvernementale en gestion des matières résiduelles à l'ensemble des intervenants du territoire afin de susciter la mobilisation de tous les acteurs à un objectif commun, soit celui d'atteindre les objectifs de la politique	En continu	Sur le site Internet de la MRC et de la Régie, une section réservée au PGMR présente le document élaboré en fonction d'atteindre les objectifs de la Politique ainsi que diverses informations d'ordre général liées aux rôles de la MRC et de la Régie dans le cadre de sa mise en oeuvre.	En continu	MRC et Régie	La Régie fait connaître les objectifs de la Politique dans le cadre de ses diverses activités de sensibilisation.
Diffuser les différentes mesures mises de l'avant dans les municipalités et à la MRC afin de favoriser l'atteinte des objectifs de la politique et démontrer aux citoyens et aux ICI les économies d'enfouissement réalisables et réalisées grâce à l'implication de tous	En continu	Présentation du bilan annuel de la Régie en conférence de presse et parution du communiqué dans les bulletins municipaux et sur le site laregieverte.ca. La MRC prévoit identifier sur son site Internet les mesures qu'elle met en place pour favoriser l'atteinte des objectifs (recyclage, compostage, réemploi, etc.).	En continu	MRC et Régie	Une agente de sensibilisation rencontre les ICI au besoin et propose des solutions afin de diminuer le volume des déchets voués à l'enfouissement et en y démontrant les économies réalisables. La Régie fournit gratuitement des bacs pour les collectes des matières organiques et des matières recyclables.
Élaborer des programmes d'information, de sensibilisation et d'éducation en fonction des actions mises de l'avant et des différentes clientèles résidentielles, ICI et CRD	En continu	Plan de communication annuel de la Régie.	Fait	Régie	En 2017, le service est offert aux ICI qui veulent implanter la collecte des matières organiques. De plus, un service-conseil est offert par le personnel de la Régie pour minimiser les déchets et augmenter les tonnages de matières recyclables et organiques collectées ou apportées à l'écocentre. Les bacs pour les matières organiques et recyclables sont fournis gratuitement.
Présenter au conseil des maires, sur une base annuelle, l'état d'avancement du PGMR ainsi que des résultats obtenus	En continu	Dépôt du rapport annuel de suivi de la mise en œuvre du PGMR au conseil de la MRC au mois de juin de chaque année et de façon ponctuelle selon les besoins manifestés.	En continu	MRC et Régie	Le rapport annuel de suivi de la mise en œuvre du PGMR sera déposé à la séance du conseil de la MRC du 20 juin 2018 et rendu public sur le site Internet de la MRC. Chaque mois, un élu siégeant sur le comité d'administration de la Régie présente un compte rendu des activités de cette dernière au conseil de la MRC. En juin 2018, une visite du Complexe Environnemental de Neuville est offerte à tous les maires, conseillers et directeurs généraux des municipalités. La Régie profitera de l'occasion pour faire un bilan des résultats obtenus.
Publier sur une base annuelle les résultats obtenus par les différentes actions mises de l'avant par les municipalités	En continu	Plan de communication annuel. Les bons coups des municipalités compilés et production d'un article pour diffusion. Les municipalités diffuseront les informations dans les bulletins municipaux.	En continu	MRC et Régie	Les initiatives de la MRC et des municipalités pourront être mentionnées lors de la présentation annuelle de l'état d'avancement du PGMR. La Régie publicisera également les initiatives municipales par le biais d'un article pour diffusion dans les bulletins municipaux, le Courrier de Portneuf et sur son site Internet. La MRC et les municipalités pourront également diffuser cette information sur leur site Internet.
MESURES FAVORISANT LA RÉDUCTION À LA SOURCE ET LE RÉEMPLOI	Échéancier	Moyens / Infos supplémentaires	Avancement	Responsable	Commentaires
Appliquer le principe d'exemplarité qui est un moteur important de mobilisation. La MRC publicisera le programme de Recyc-Québec « ICI on recycle » au sein même des municipalités	En continu	Plan de communication annuel. Ajout d'un lien vers le programme ICI ON RECYCLE sur le site Internet de la MRC.	Fait	MRC et Régie	La Régie a reçu en 2016 la certification Or - Performance - niveau 3 du programme ICI ON RECYCLE! et elle encourage les entreprises et les municipalités à s'informer et s'engager dans ce programme. Lors de la refonte du site Internet de la MRC, un lien a été ajouté pour accéder facilement au programme ICI ON RECYCLE!
Continuer à promouvoir l'herbicyclage	En continu	Plan de communication annuel.	En continu	Régie	De la publicité est faite 2 fois par année au sujet de l'herbicyclage et sur le site Internet de la Régie et sa page Facebook. L'information est également transmise aux municipalités.

Promouvoir l'importance des 3RV-E à l'atteinte des objectifs de la politique	En continu	Plan de communication annuel.	En continu	Régie	Faire connaître les différentes organisations et pages Facebook de réemploi (à vendre ou à donner Portneuf), Matériaux récupérés de Portneuf, Ressourcerie de Portneuf et autres comptoirs vestimentaires.
MESURES FAVORISANT LE RECYCLAGE DES MATIÈRES S'APPARENTANT À LA COLLECTE SÉLECTIVE (PAPIER, CARTON, PLASTIQUE, VERRE, MÉTAL)	Échéancier	Moyens / Infos supplémentaires	Avancement	Responsable	Commentaires
Soutenir la participation au programme de collecte porte-à-porte de la collecte sélective et évaluer sa performance	En continu	Plan de communication annuel. Pour la performance, un bilan est effectué annuellement et diffusion des résultats (communiqué, site Internet, etc.).	En continu	Régie	En 2017, un Guide pratique du tri a été produit et distribué à toutes les adresses postales du territoire de la Régie. Pour évaluer la performance de la collecte sélective, les tonnages sont compilés à chaque année et un taux de diversion est calculé. Le bilan de performance est présenté en conférence de presse et disponible également sur le site Internet de la Régie.
Favoriser le respect du bannissement du papier et du carton proposé par le gouvernement, en adoptant un règlement obligeant la participation des citoyens et des ICI à un programme de collecte sélective des matières recyclables déjà offert par la RRGMRP	À venir	Adoption d'un règlement. La Régie proposera un projet de règlement pour adoption par chacune des municipalités.	À venir	Régie et municipalités	
Publiciser les différents volets du programme de la récupération hors foyer disponible pour les municipalités	Complété	Fin du programme pour les aires publiques municipales le 31 décembre 2016. La Régie a fait la promotion et a informé les municipalités de ce programme de subvention.	Terminé	Régie	Pendant la durée du programme, plusieurs municipalités de la Régie ont présenté une demande d'aide financière. Au 30 juin 2016, 11 municipalités avaient participé et un montant de 117 800 \$ leur a été attribué par ce programme.
Promouvoir la collecte des plastiques agricoles sur le territoire de la MRC	En continu	Plan de communication annuel. Diffusion de l'information auprès de l'UPA de Portneuf. La collecte est offerte depuis quelques années.	En continu	Régie	La Régie récupère les plastiques agricoles via la collecte porte-à-porte ou en apport volontaire à l'écocentre Neuville. Recommandations faites aux agriculteurs pour adhérer à cette collecte ou aller porter les plastiques agricoles à l'écocentre Neuville.
Établir et promouvoir une politique d'achat environnemental à la MRC et dans les municipalités	2018-2019	À élaborer par la MRC et les municipalités.	À venir	MRC, Régie et municipalités	La MRC prévoit établir des lignes directrices ou une politique d'achat environnemental. Un comité environnemental formé d'employés de la MRC a été mis en place en 2017, lequel étudiera entre autres ces projets. De plus, la MRC prévoit implanter le conseil sans papier et a également fait l'acquisition d'un logiciel pour la gestion documentaire (en cours d'implantation). En novembre 2016, la MRC a acquis un nouveau logiciel de partage virtuel de fichiers destiné au conseil de la MRC, qu'elle a implanté en 2017. L'utilisation de ce logiciel a été élargie aux directeurs généraux et aux directeurs des services incendie des municipalités de la MRC.
Évaluer l'impact d'un changement de fréquence de collecte pour favoriser une augmentation des taux de récupération des matières recyclables	2019	Au besoin pour les ICI. La collecte aux 15 jours est suffisante pour le résidentiel, sinon ajout de bacs supplémentaires pour les cas spéciaux (garderies familiales, etc.) ou ajout de collectes supplémentaires pour les ICI au besoin.	À faire	Régie	Devis actuel 2016-2020. À évaluer lors du prochain devis.
Évaluer la pertinence d'utiliser des contenants semi-enfouis plutôt que des bacs roulants pour répondre à des situations particulières	En continu	En cas par cas selon les municipalités. Cibler des endroits pertinents pour l'implantation. Diffuser les bons coups des municipalités disposant de contenants semi-enfouis (montage photos, endroits ciblés).	Une évaluation est faite au fur et à mesure selon les demandes des municipalités.	Régie	Des contenants semi-enfouis sont installés dans quelques municipalités selon leurs besoins et leur budget. La collecte est permise dans le devis actuel et sera permise dans les prochains devis.

MESURES FAVORISANT LE RÉEMPLOI ET LE RECYCLAGE DES ENCOMBRANTS, DES RDD ET CRD	Échéancier	Moyens / Infos supplémentaires	Avancement	Responsable	Commentaires
Sensibiliser la population à utiliser les écocentres	En continu	Plan de communication annuel. Publication du Guide du citoyen en 2017. Conserver la gratuité aux écocentres pour les citoyens afin de favoriser l'augmentation du nombre d'utilisateurs.	Fait	Régie	La Régie opère un réseau de 5 écocentres et 2 microécocentres sur son territoire. Plusieurs communications sont faites auprès des citoyens et ICI via : site Internet, bulletins municipaux, journaux régionaux, pages Facebook municipales, babillards électroniques, etc.
Obliger les citoyens, les entreprises et les municipalités à réemployer et recycler leurs résidus de CRD	À venir	Adoption d'un règlement. La Régie proposera un projet de règlement pour adoption par chacune des municipalités.	En continu	Régie et municipalités	Par défaut, les citoyens doivent trier leurs CRD et RDD aux écocentres aux fins de récupération. Pour les CRD, les entrepreneurs doivent obligatoirement transiter par le centre de tri des CRD de l'écocentre Neuville.
Poursuivre l'évaluation de la pertinence pour la MRC de se doter d'équipements et d'infrastructures régionaux de traitement pour cette catégorie vers une autonomie régionale	En continu	Réseau de 5 écocentres en place. Évaluer la pertinence d'en implanter d'autres. La Régie soutient les microécocentres des municipalités (ex. : Deschambault-Grondines).	En continu	Régie	
MESURES FAVORISANT LE RECYCLAGE DES MATIÈRES ORGANIQUES	Échéancier	Moyens / Infos supplémentaires	Avancement	Responsable	Commentaires
Desservir le secteur multilogement (7 logements et plus) en collecte des matières organiques	En continu depuis 2017	Début des démarches auprès des multilogements de 7 logements et plus.	Service offert depuis 2017	Régie	La Régie contacte les gestionnaires de multilogements afin de leur offrir de participer à la collecte des matières organiques. Ex. : résidence Château Bellevue (Pont-Rouge) et résidence l'Estacade (Saint-Raymond). Le service est offert à ceux qui en font la demande. Cependant, peu de multilogements de 7 logements et plus participent à la collecte des matières organiques.
Desservir le secteur ICI en collecte des matières organiques	En continu depuis 2016	Projet-pilote en 2016 avec certaines épiceries et restaurants afin d'étendre la collecte à l'ensemble des ICI en 2017 et suivantes.	Service offert depuis 2016	Régie	En 2017, le service est offert aux ICI qui veulent implanter la collecte des matières organiques. Les ICI bénéficient d'un service-conseil personnalisé avec le personnel de la Régie. En 2017, ce sont 58 ICI qui participent à la collecte des matières organiques.
Obliger les citoyens et les entreprises de la MRC à valoriser les matières organiques	À venir	Adoption d'un règlement. La Régie proposera un projet de règlement pour adoption par chacune des municipalités.	À venir	Régie et municipalités	
Évaluer l'impact d'un changement de fréquence de collecte ou d'équipement de collecte pour favoriser une augmentation des taux de récupération des matières organiques	En continu	Au prochain devis à compter de 2020 pour les fréquences de collectes. Les équipements de collectes sont adaptés et fournis selon les demandes des ICI et multilogements.	À venir	Régie	Le devis actuel des collectes est valide pour les années 2016 à 2020. L'évaluation des différentes possibilités de collectes sera faite pour le prochain devis. Actuellement, les fréquences de collectes sont ajustées aux semaines pour les ICI.
Sensibiliser les municipalités locales à faire parvenir à la MRC et à la Régie les données de boues municipales traitées et les sensibiliser à la valorisation (agricole ou compostage)	En continu	Demander aux municipalités de transmettre à la Régie leur bilan annuel et les prévisions de disposition des boues municipales (étangs aérés) et informer/sensibiliser à la valorisation des boues.	À faire dès 2018	Régie et municipalités	

INFRASTRUCTURES	Échéancier	Moyens / Infos supplémentaires	Avancement	Responsable	Commentaires
<i>Continuer l'évaluation de la pertinence de doter la MRC d'infrastructures de traitement pour les matières recyclables, les matières organiques et les matières du secteur ICI et CRD afin de favoriser l'autonomie régionale</i>	En continu	Études à faire selon les besoins.	Au besoin	Régie	
ÉLIMINATION	Échéancier	Moyens / Infos supplémentaires	Avancement	Responsable	Commentaires
<i>Informer, sensibiliser et éduquer les intervenants sur leur impact respectif sur la performance totale de la MRC et sur les sommes qu'ils reçoivent de la redevance à l'élimination</i>	En continu à partir de 2018	Plan de communication annuel.	À faire dès 2018	Régie	
<i>Sensibiliser tous les intervenants à n'éliminer que le résidu ultime</i>	En continu	Plan de communication annuel. Guide pratique du tri.	En continu	Régie	Une sensibilisation a été effectuée auprès des intervenants lors de la distribution du Guide pratique du tri des matières résiduelles publié par la Régie en 2017.

Rapport annuel de suivi de la mise œuvre du PGMR

Année de référence : **2017**

ANNEXE 1 - Formulaire à compléter pour déterminer l'admissibilité à l'enveloppe dédiée à la gestion des matières organiques du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles.

Nom de la MR : **MRC de Portneuf**

Année de référence : **2017**

Code géo		Nom des municipalités au PGMR	Nombre total d'unités d'occupation (5 logements et moins)	Règlement interdisant le stockage et l'épandage		Collecte des matières organiques résidentielles végétales ET alimentaires	Nombre d'unités d'occupation desservies au 31 décembre 2017	Nombre de collectes en 2017	Période couverte par la collecte (date de début et date de fin (MM/AAAA))		Composteurs domestiques ou communautaires traitant les matières organiques résidentielles uniquement végétales		Composteurs domestiques ou communautaires traitant les matières organiques résidentielles végétales ET alimentaires (thermophiles fermés)	
				oui	non				Début	Fin	Nombre d'unités d'occupation	Implantation (MM/AAAA)	Nombre d'unités d'occupation	Nombre de mois dans l'année où le composteur est en fonction
34030	Cap-Santé (V)		1317	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	tous	36 collectes/année	01-2018	12-2018	La RRGMRP a eu un				
34058	Deschambault-Grondines (M)		852	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	tous	36 collectes/année	01-2018	12-2018	programme de				
34025	Donnacona (V)		2285	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	tous	36 collectes/année	01-2018	12-2018	compostage domestique				
34120	Lac-Sergent (V)		211	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	tous	36 collectes/année	01-2018	12-2018	de 2004 à 2012.				
34007	Neuville (V)		1591	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	tous	36 collectes/année	01-2018	12-2018	La collecte des				
34017	Pont-Rouge (V)		3248	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	tous	36 collectes/année	01-2018	12-2018	matières organiques				
34048	Portneuf (V)		1283	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	tous	36 collectes/année	01-2018	12-2018	avec les bacs bruns				
34135	Rivière-à-Pierre (M)		270	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	tous	36 collectes/année	01-2018	12-2018	a débuté en 2013 et se poursuit toujours.				
34097	Saint-Alban (M)		458	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	tous	36 collectes/année	01-2018	12-2018					
34038	Saint-Basile ((V) - Capitale-Nationale)		1048	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	tous	36 collectes/année	01-2018	12-2018					
34078	Saint-Casimir (M)		590	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	tous	36 collectes/année	01-2018	12-2018					
34105	Sainte-Christine-d'Auvergne (M)		195	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	tous	36 collectes/année	01-2018	12-2018					
34060	Saint-Gilbert (P)		99	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	tous	36 collectes/année	01-2018	12-2018					
34115	Saint-Léonard-de-Portneuf (M)		437	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	tous	36 collectes/année	01-2018	12-2018					
34065	Saint-Marc-des-Carrières (V)		1057	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	tous	36 collectes/année	01-2018	12-2018					
34128	Saint-Raymond (V)		3682	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	tous	36 collectes/année	01-2018	12-2018					
34085	Saint-Thuribe (P)		131	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	tous	36 collectes/année	01-2018	12-2018					
34090	Saint-Ubalde (M)		567	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	tous	36 collectes/année	01-2018	12-2018					
34902	Lac-Blanc (NO)		T.N.O.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>									
34906	Lac-Lapeyrère (NO)		T.N.O.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>									
34904	Linton (NO)		T.N.O.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>									

Nom du répondant : **Josée Frenette**

Fonction : **Directrice générale**

Je certifie l'exactitude des renseignements contenus dans le présent formulaire.

Signature

Date